

# CODESRIA

## Institut sur la Santé, les Politiques et la Société en Afrique

### Appel à candidature pour la session inaugurale 2004

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) a été créé en 1973 sur l'initiative de chercheurs africains pour promouvoir la recherche multidisciplinaire qui repousse les frontières de la production de connaissances sur l'Afrique et en Afrique, et qui réponde aux défis posés au développement africain. Dans le cadre défini par la Charte du Conseil, divers programmes de recherche et de formation ont été développés durant ces dernières années dans le but, à la fois, de mobiliser la communauté des chercheurs africains et de répondre ses besoins. Le Conseil a également développé un solide programme de publications qui lui vaut la réputation d'être l'un des premiers éditeurs universitaires en Afrique. Son programme de formation répond au besoin de soutien de la réflexion permanente sur des questions conceptuelles et méthodologiques qui est à l'origine de la création de nombreux instituts thématiques annuels. À ce jour, le CODESRIA organise des instituts annuels sur la gouvernance, le genre, les humanités, et les études sur l'enfance et la jeunesse.

En tant qu'élément de sa politique d'innovation et d'expansion, le Conseil a décidé de lancer un institut expérimental sur Santé, Politiques et Société en Afrique dans un effort de soutien du regain d'intérêt des chercheurs africains pour la recherche multidisciplinaire sur la santé. Cette initiative découle de l'actuel plan stratégique du CODESRIA qui met un accent particulier sur la promotion de l'approche sciences sociales des études sur la santé en Afrique et d'un dialogue permanent entre les sciences sociales et les sciences biomédicales. Cette initiative est également devenue essentielle à un moment où le continent africain est confronté à l'une de ses plus sévères crises sanitaires de son histoire. Le symbole de cette crise est la pandémie du VIH/Sida qui sévit sur le continent depuis plusieurs années pendant que certaines maladies comme le paludisme continuent à faire des ravages et que la tuberculose et la poliomyélite, après avoir été sous contrôle, connaissent une résurgence. La pandémie du VIH/Sida est elle-même apparue sur la scène dans un contexte de faiblesse généralisée des structures et processus de santé dans les pays africains, de même que le déclin de la moyenne de l'état sanitaire et nutritionnel des africains, ce dernier découlant directement de l'appauvrissement des personnes et des ménages sur le continent. À la racine du problème du déclin de l'état sanitaire des africains se trouvent des facteurs comme les crises économiques prolongées que connaissent les pays africains depuis le début des années 1980, les mesures inappropriées d'ajustement prescrites par les institutions financières internationales (IFI) pour contenir ces crises qui n'ont fait qu'exacerber les problèmes déjà vécus dans le secteur de la santé, et la fuite massive des cerveaux de ce secteur.

#### **Objectifs**

Les objectifs principaux de l'Institut sur Santé, Politiques et Société sont:

- D'encourager l'émergence et le maintien d'un réseau de jeunes chercheurs africains dans le domaine de la recherche sur la santé;
- De promouvoir les innovations conceptuelles et méthodologiques dans la recherche sur la santé en Afrique à travers l'application d'une approche des sciences sociales;
- D'encourager un dialogue entre les sciences sociales et les sciences sanitaires/biomédicales en tant que condition d'une approche globale à la compréhension de la relation santé, politiques et société en Afrique et,
- Promouvoir le partage d'expériences entre les chercheurs, les activistes et les décideurs politiques de disciplines, d'orientations méthodologiques/conceptuelles, et d'expériences géographiques diverses sur un thème commun.

#### **Organisation**

Les activités de tous les instituts du CODESRIA sont organisées autour de présentations faites par des chercheurs résidents, des personnes ressources invitées et les participants dont les candidatures auront été retenues. Les sessions sont dirigées par un Directeur scientifique qui, avec l'aide des personnes ressources invitées, devra s'assurer que les lauréats sont soumis à une gamme de questions de recherches et de politiques découlant du thème de l'institut. Des discussions ouvertes sur des ouvrages, des articles ou sur des sujets spécifiques du thème sont également encouragées. Chacun des participants retenus comme lauréats devra préparer une proposition de recherche qui sera présentée pendant l'institut. Il est attendu des lauréats qu'ils tirent des leçons de l'institut auquel ils participent afin produire une version révisée de leurs propositions de recherche destinée à être publiée par le CODESRIA. Pour chacun des instituts, le Centre de documentation et d'information du CODESRIA (CODICE) prépare une bibliographie compréhensive sur le thème de l'année. Les chercheurs auront également accès à un certain nombre de centres de documentation à Dakar.

#### **La session inaugurale de 2004: Gérer le système sanitaire africain**

Face aux graves problèmes de santé auxquels fait face le continent africain ces dernières années, une quantité considérable de recherches a été produite, pour favoriser une compréhension

générale sur les origines, la nature, les dimensions et l'impact/conséquences de ces crises sanitaires. Cependant, ces études, tout en offrant quelques pistes utiles, ont été marquées par des graves faiblesses, parmi lesquelles, un manque de profondeur historique et contextuelle, une pénurie de vues comparatives, une absence générale d'approche multidisciplinaire, et un déterminisme culturel excessif et mal renseigné soutenu par des perspectives socio-anthropologiques étroites. Pour remédier à ces faiblesses, il est nécessaire que les études africaines sur la santé avancent dans une logique de résolution des problèmes contribuant à approfondir la connaissance et favorisant l'innovation analytique. Nous proposons de faire un premier pas dans cette direction par l'organisation d'une réflexion centrée sur la gestion du système sanitaire africain dans son ensemble.

Il est généralement établi dans la littérature que la santé est, à tous les niveaux, un bien public. S'il en est ainsi, alors il est également important qu'une attention sérieuse soit prêtée à la gestion du système de santé. Comme espace et vecteur de rapports de force dans la société, le système de santé incarne et pose les questions de l'accès, de l'équité, de justice et de pérennisation qui exigent d'être suivies pour une compréhension correcte du fonctionnement et de la fonctionnalité du système. Dans le contexte spécifique africain, les questions de l'accès, de l'équité, de la justice et de la pérennisation dans le système sanitaire sont plus pressantes aujourd'hui du fait des divers échecs systémiques qui, mis ensemble, ont produit une dangereuse dégradation de l'état sanitaire des africains jamais égalée depuis les indépendances.

En effet, comme cela a été largement observé, y compris par des agences telles que l'UNICEF, même certains des acquis historiques dans l'état sanitaire enregistré après l'indépendance dans des secteurs tels que la mortalité infantile sont en recul. Au milieu de la crise qui a saisi le secteur sanitaire, le déclin de l'état sanitaire général de beaucoup d'Africains, la réduction des dépenses de santé publique par l'État, les diverses urgences sanitaires qui se posent au continent, et les défis de la réforme, les questions d'accès, d'équité et de pérennisation se posent clairement comme des questions importantes en elles-mêmes, et comme éléments fondamentaux à l'exercice de la citoyenneté, des droits démocratiques et du contrat social.

En outre, les changements dans les comportements en matière de santé à travers le continent, à côté de l'émergence et/ou la revitalisation de nouvelles formes privées et populaires d'offre de santé entraînent de nouveaux défis en matière de gestion qui méritent d'être étudiés de plus près, au delà de l'anecdotique. Par exemple, la croissance du marché privé de l'assurance médicale et des cliniques privées sont des indicateurs d'une stratification grandissante du marché sanitaire en droite ligne de l'accroissement des revenus et des différenciations sociales survenus au cours des deux dernières décennies. Ce changement pose de nouveaux défis de prises de décision, de gestion et de régulation auxquels les gouvernements et les associations professionnelles devront répondre.

De même, la croissance du marché des médicaments alternatifs, la redécouverte et la popularisation des guérisseurs traditionnels/guérisseurs de la foi donne des indications sur les crises du secteur sanitaire formel et sur les stratégies populaires adoptées pour y faire face, ouvrent de nouveaux espaces de pouvoir, de droits et de standards qui proposent leurs propres réponses normalisatrices. La montée de la production et de la distribution de faux médicaments ou de médicaments de qua-

lité médiocre pointe vers une logique entrepreneuriale opportuniste qui cherche à profiter des crises sanitaires africaines et des problèmes du système sanitaire ; l'opportunisme pourrait être le revers des opérations des cartels pharmaceutiques internationaux dont les stratégies en matière de prix dévorent de manière disproportionnée les budgets de santé des pays en développement, mettent les perspectives de traitement hors d'atteinte des pauvres travailleurs et en exposent un grand nombre aux impitoyables revendeurs de produits de substitution contrefaits et illicites.

De plus, les changements dans la structure de soins apportés par l'explosion de la pandémie du VIH/Sida, la persistance du paludisme comme un grand tueur et la résurgence de maladies comme la tuberculose qui étaient jusque là sous contrôle, ont des implications sur la gestion des systèmes de santé surtout qu'ils sont liés aux capacités en baisse constante des services de santé publique incapables de faire face à un éventail complexe de besoins. Cette capacité réduite est commune à toutes les sphères du système de santé, allant de la fuite des talents à l'effondrement des structures de formation et de gestion du personnel créées pour produire et reproduire des ressources humaines adéquates. Les budgets de santé gouvernementaux, déjà réduits par des années de crises économiques et d'ajustement structurel, sont constamment sous la contrainte et les gestionnaires de santé publique sont confrontés à la difficile et sinistre tâche de définir les priorités des dépenses entre un nombre de maladies et de mesures politiques d'importance égale. Les gouvernements sont également tenus d'atteindre divers objectifs de développement social en matière de santé définis par des accords mondiaux, gérer les activités des donateurs et des organisations non-gouvernementales actives dans le domaine de la santé, et vaincre les difficultés associées à la quête de production/importation des médicaments génériques pour lesquels les grandes compagnies pharmaceutiques internationales détiennent les brevets.

Indéniablement, donc, le rôle de l'État comme fournisseur, facilitateur et régulateur dans le secteur de la santé est un rôle sur lequel nous sommes constamment appelés à nous interroger. Cet état de fait renforce l'importance du questionnement sur la nature et la composition de l'État - capacité, légitimité, etc - et comment celles-ci se reflètent dans le fonctionnement du système sanitaire. Le développement, au cours des dernières décennies, d'une coalition sanitaire internationale, à la fois inter-gouvernementale et non-gouvernementale aussi bien que l'interface entre cette coalition et les acteurs locaux de la société civile, présente une dimension supplémentaire à la gestion du système sanitaire auquel une attention toute particulière devra être prêtée au moment de l'affaiblissement des capacités de l'état partout sur le continent. L'éventail et la variété des questions associées aux réformes du secteur sanitaire et la gestion du système de santé sont infinis et divers points d'entrée multidisciplinaires sont nécessaires pour une compréhension équilibrée et holistique. Les futurs participants à l'Institut sur Santé, Politiques et Société en Afrique sont invités à s'interroger sur ces différents points d'entrée et autres aspects de la recherche dans la gestion du système sanitaire en Afrique.

### **Le Directeur**

Pour chaque session, le CODESRIA nomme un Directeur externe, pour assurer la direction de l'Institut. Les Directeurs sont des scientifiques de haut niveau réputés pour leur connaissance du thème de l'année, et pour l'originalité de leur point

de vue sur la question. Ils sont recrutés sur la base d'une proposition et d'un plan de cours couvrant les questions et approches méthodologiques, les concepts clés essentiels à la compréhension du sujet d'un institut donné et le thème spécifique à étudier, une revue de la littérature complète élaboré pour exposer les lauréates aux différents courants théoriques et empiriques, une présentation avec divers sous-thèmes, études de cas et exemples comparatifs pertinents et de possibles questions de politiques qui mériteraient d'être gardées en mémoire pendant toute la durée du processus de recherche. Les candidats au poste de Directeur doivent noter que si leur candidature est retenue, ils devront également:

- Participer à la sélection des lauréats;
- Identifier les personnes ressources pour aider à diriger les discussions et les débats;
- Concevoir les cours de la session, y compris la spécification des sous-thèmes;
- Faire une série de conférences et mettre à disposition une critique des papiers présentés par les personnes ressources et les lauréats.;
- Soumettre un rapport scientifique écrit de la session.

En outre, le Directeur devra (co-)éditer les versions révisées des articles présentés par les personnes ressources, en vue de les soumettre pour publications dans l'une des collections du CODESRIA. Le Directeur devra également assister le CODESRIA dans la tâche d'évaluation des articles présentés par les lauréats pour publication dans un numéro spécial d'Afrique et Développement ou dans une monographie.

### **Les personnes ressources**

Les cours dispensés à l'Institut devraient offrir aux lauréats l'occasion d'approfondir leurs réflexions sur le thème du programme et sur leur propre sujet de recherche. Les personnes ressources sont, par conséquent, des chercheurs confirmés ou en milieu de carrière qui ont beaucoup publié sur le sujet, et qui ont une contribution importante à faire aux débats. Il est attendu qu'ils fournissent des documents de cours qui serviront de sujet de réflexion pour pousser les lauréats à engager une discussion autour des cours et de la littérature générale disponible sur le thème.

Une fois sélectionnés, les personnes ressources doivent:

Déposer une copie de leurs cours pour reproduction et distribution aux participants une semaine avant le début des cours;

Donner leurs cours, participer aux débats et commenter les propositions de recherche des lauréats ;

Revoir et soumettre la version révisée de leurs documents de recherche pour publication par le CODESRIA au plus tard deux mois après leur présentation.

### **Les lauréats**

Les candidats doivent être des chercheurs africains ayant terminé leur éducation universitaire et/ou professionnelle, avec une capacité prouvée de faire de la recherche sur le thème de l'institut. Les intellectuels actifs dans le processus politique et/ou dans les mouvements sociaux/organisations civiques sont aussi encouragés à candidater. Le nombre de places offertes par le CODESRIA pour chaque session des instituts est limité à quinze (15). Les chercheurs non-africains capables de trou-

ver les fonds nécessaires à leur participation peuvent également candidater pour un nombre limité de places

### **Candidatures**

Les candidatures pour le poste de Directeur devraient comprendre :

- Une demande de candidature ;
- Une proposition de quinze pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans le cours proposé et démontrant comment le cours sera original et répond aux besoins des potentiels lauréats, particulièrement en s'appesantissant sur les questions couvertes du point de vue des concepts et de la méthodologie, une revue critique de la littérature, et la gamme de points soulevés par le thème de l'institut;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ; et
- Trois écrits.

Les candidatures des personnes **ressources** devront comprendre:

- Une demande de candidature ;
- Deux publications ;
- Un curriculum vitae ; et
- Une proposition de cinq pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans le cours proposé.

Les candidatures des **lauréats** doivent comprendre :

une demande de candidature ; une lettre indiquant l'affiliation institutionnelle; un curriculum vitae ;

une proposition (deux copies de dix pages au plus), comprenant une analyse descriptive du travail que le candidat veut entreprendre, un résumé de l'intérêt théorique du thème choisi, et la relation du sujet et de la problématique et les intérêts du thème de l'institut 2004 ; et, deux lettres de référence de chercheurs connus pour leur compétence et leur expertise dans le domaine (géographique et scientifique) de recherché du candidat, avec leurs noms, adresses et téléphone, fax et emails.

Un comité indépendant composé d'éminents chercheurs des sciences sociales africains sélectionnera les candidats qui participeront à l'institut.

La date **limite** de soumission des candidatures est fixée au **16 février 2004**. L'institut se tiendra à Dakar, Sénégal du **3 au 28 mars 2004**.

Toutes les candidatures et questions devront être adressées à:

**CODESRIA Institut sur la Santé, les Politiques et la Société en Afrique**

**Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV**

**BP 3304 Dakar, Sénégal**

**Tel.: (221) 825 98 21/22/23 / Fax: (221) 824 12 89**

**E-Mail: virginie.niang@codesria.sn**

**Site Web: www.codesria.org**

# CODESRIA

## Petites subventions pour la rédaction de mémoires et de thèses 2004

### Objectifs

Le conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) a le plaisir d'annoncer le lancement de la seizième compétition de son programme de petites subventions pour la rédaction de mémoires et de thèses. L'objectif de ces subventions est d'aider les étudiants et les enseignants à financer essentiellement leurs recherches pour promouvoir le développement des sciences sociales en Afrique et de renforcer la capacité de recherche des universités africaines. Ces subventions visent avant tout à financer le travail de recherche sur le terrain, l'acquisition des livres et de la documentation, le traitement de l'information et les frais d'impression du mémoire ou de la thèse.

### Éligibilité

Peuvent faire acte de candidature les étudiants et les enseignants africains inscrits uniquement dans les universités africaines et préparent une maîtrise, un DEA ou un doctorat dans une des disciplines des sciences sociales ou dans tout autre discipline qui implique l'analyse sociale ou économique.

### Modalités de candidature

La demande de candidature comprendra les pièces suivantes:

**Proposition d'étude :** Cette proposition de recherche de dix pages dactylographiées au maximum devra exposer clairement les hypothèses de travail, la revue critique de la littérature existante, la méthodologie et les résultats escomptés, le plan et le calendrier de travail. La proposition de recherche doit être sous-tendue par une problématique novatrice mettant en évidence la spécificité du sujet par rapport aux recherches en cours dans le même domaine.

**Budget:** les candidats élaboreront un budget détaillé des dépenses qu'ils projettent d'engager. Ces dépenses seront de toute évidence liées à certaines phases ou volets de l'étude à entreprendre. Le budget ne doit pas dépasser:

3000 dollars US pour les doctorats

2500 dollars US pour les DEA

2000 dollars US pour les maîtrises

Les voyages à l'étranger, en dehors des déplacements sur le terrain de recherche, ne sont pas financés.

**Attestation de l'institution concernée :** Fournir une attestation de l'institution où le candidat est inscrit assurant son soutien et son encadrement pendant toute la durée de la préparation du mémoire ou de la thèse. Cette attestation doit être faite sur un papier à entête de l'institution et porter le cachet officiel.

**Lettres de référence :** Fournir deux lettres de référence. La première du directeur de mémoire ou de thèse évaluant à la fois la proposition de recherche et les aptitudes du candidats. La seconde d'un autre enseignement qui appréciera le candidat par rapport aux autres étudiants de même niveau ainsi que le contenu scientifique et la validité de la proposition de recherche.

**Curriculum vitae:** Fournir un curriculum vitae actualisé qui fera également mention de la nationalité et des publications effectuées ou en cours.

Les dossiers incomplets à la date limite de clôture ne seront pas examinés.

### Délais et sélection

Un jury panafricain d'éminents scientifiques procèdera à la sélection des candidatures en 2004.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 mars 2004**. Le Comité de sélection se réunira en avril 2004.

Les candidatures devront être adressées à:

### Programme de Petites Subventions du CODESRIA

B.P. 3304 Dakar, Sénégal

Tel: + 221 8259822/8259823

Fax: + 221 8241289

Email: virginie.niang@codesria.sn

Site web: [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

# CODESRIA

## Institut sur la gouvernance démocratique

### Appel à candidatures 2004

L'Institut sur la gouvernance démocratique du CODESRIA est un forum interdisciplinaire de chercheurs africains travaillant sur le large thème de la gouvernance. Le but de cet institut est de promouvoir la recherche et le débat sur des questions relatives à la conduite des affaires publiques et la gestion du processus de développement en Afrique. Cet institut a été inauguré en 1992 et a été organisé chaque année en large collaboration avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a la fonction essentielle de créer des liens entre la jeune génération d'intellectuels africains et de répondre aux besoins scientifiques de ces intellectuels en termes d'accès à de la documentation récente, de participations aux débats en cours, de renforcement de leur capacité de recherche, et de mise à jour de leurs approches conceptuelles, théoriques et méthodologique. De plus en plus, l'institut attire les intellectuels politiques africains et les activistes de la société civile, ce qui crée un mélange judicieux de chercheurs, d'activistes et de décideurs dans la participation à l'institut. En général, un total de quinze chercheurs africains venant de tout le continent et de la diaspora, et quelques chercheurs non africains participent à l'institut chaque année.

#### **Objectifs :**

Les objectifs principaux de l'Institut sur la Gouvernance démocratique sont:

Promouvoir le partage d'expériences entre les chercheurs, les activistes et les décideurs politiques de disciplines, d'orientations méthodologiques/conceptuelles, et d'expériences géographiques diverses sur un thème commun;

De promouvoir et rehausser une culture de valeurs démocratiques qui permet aux africains d'identifier et de s'attaquer aux questions de gouvernance confrontant le continent;

D'encourager la participation des chercheurs aux débats et discussions sur les processus de démocratisation en cours en Afrique.

#### **Organisation :**

Les activités de tous les instituts du CODESRIA sont organisées autour des présentations faites par des chercheurs résidents, des personnes ressources invitées et les participants dont les candidatures auront été retenues. Les sessions sont dirigées par un directeur scientifique qui, avec l'aide des personnes ressources invitées, devra s'assurer que les lauréats sont soumis à une gamme de questions de recherches et de politiques découlant du thème de l'institut. Des discussions ouvertes sur des ouvrages, des articles ou sur des sujets spécifiques du thème sont également encouragées. Chacun des participants devra préparer une proposition de recherche qui sera présentée pendant l'institut. Il est attendu des lauréats qu'ils tirent des leçons de l'institut auquel ils participent afin produire une version révisée de leurs propositions de recherche destinée à être publiée par le CODESRIA. Pour chacun des instituts, le Centre de documentation et d'information du CODESRIA (CODICE) prépare une

bibliographie compréhensive sur le thème de l'année. Les chercheurs auront également accès à un certain nombre de centres de documentation à Dakar.

#### **La session 2004 : La gouvernance urbaine en Afrique**

Le continent africain est reconnu comme l'une des régions avec la rapide urbanisation. Dans ce processus en cours, avec un taux moyen de 3% par an, l'Afrique maintient son avance de région du monde qui a la plus rapide croissance démographique. Toutes les projections suggèrent que cette croissance démographique va non seulement continuer mais sera aussi accompagnée d'un taux d'urbanisation rapide axé sur un nombre de mégalo-poles, des centres urbains qui sont déjà des zones de haute densité démographique. Avec l'accélération de l'urbanisation, le continent a aussi connu des processus de changements socio-économiques, culturels et politiques qui ont un impact à la fois comme facteur, scène et contexte aux défis de gouvernance de l'espace urbain et de l'expérience urbaine.

Parmi les processus économiques, culturels et politiques les plus significatifs qui façonnent et définissent le contexte d'urbanisation et de gouvernance urbaine se trouve la quête de larges réformes politiques à travers l'Afrique commence vers la fin des années 1980 et autour de laquelle des luttes continuent de se cristalliser ; diverses expériences en décentralisation, déconcentration et administration locale qui affectent directement sur le contenu, la structure et la qualité de la gouvernance des villes sans tenir compte des raisons pour lesquelles elles sont entreprises; les questions d'imposition et de représentation dans l'administration des villes et l'espace urbain; l'expérimentation dans la création d'agences autonomes de gouvernement comme partie de nouvelles approches de gestion du secteur public; l'émergence d'organisations non gouvernementale et d'organisations de proximité, d'organisations communautaires, associations de quartier qui sont devenus une part active de la vie urbaine et qui jouent un rôle, soit formel ou informel, dans la gouvernance globale de l'espace urbain ; de sérieux problèmes d'accumulation économique qui ont des conséquences sur la vie urbaine, y compris des questions d'emploi, de distribution des revenus et l'accès équitable aux ressources; l'intensification des flux démographiques qui font des centres urbains le lieu de reproduction de la jeune population africaine; l'accroissement des problèmes environnementaux qui ont un impact sur la vie; et les défis d'équilibre des politiques urbaines et de la sécurité des citoyens en harmonie avec les libertés civiles et les droits humains.

L'accroissement grandissant des centres urbains consécutif à un flux de population de la campagne vers la ville même si ce flux n'est pas unidirectionnel, il mérite d'être étudié dans ses configurations les plus récentes. Mais un processus de migration des petites villes et les centres péri-urbains vers les grandes villes est aussi en cours. Les défis de la planification de l'utilisation des espaces urbains ont créé, à travers le continent, de

nouveaux pôles de marginalisation et d'exclusion dans les grands centres urbains à côté de nouveaux marchés et un secteur informel tentaculaire. Les crises de production agricole venant en partie des flux de population des zones rurales vers les zones péri-urbaines et urbaines qui ont aussi créé de nouveaux problèmes de sécurité alimentaire avec l'émergence du fermage péri-urbain et urbain par des individus et des ménages n'a pas toujours été suffisant pour en venir à bout. Les nouvelles populations qui s'installent dans les centres urbains en expansion sont confrontées avec des revendications d'autochtonie des premiers occupants, revendications qui ont des implications sur tous les aspects de leurs droits et qui entraînent souvent de violents affrontements communautaires. Avec les infrastructures existantes qui sont dans un état de dégradation avancé ou insuffisantes pour satisfaire la population urbaine croissante, le rythme et la qualité de vie urbaine dans nombre de pays africains est régulièrement en question. La capacité et la couverture de l'État en baisse veut dire que des pans entiers de l'espace urbain ne sont pas administrés (de manière adéquate) par l'appareil et les agences d'État à tous les niveaux, laissant ces espaces à des milices locales auto-constituées et à des brigades administratives informelles qui s'arrogent des droits d'imposition et de police.

Avec l'Institut sur la gouvernance 2004, le Conseil se propose d'étendre le travail effectué sur les processus et changements urbains se concentrant la variété de questions soulevées par les changements dans le contexte, les processus et les structures de gouvernance urbaine en Afrique. Les participants éventuels seront encouragés à définir les différents aspects des changements en cours, produire de nouvelles perspectives analytiques et empiriques, d'engager une analyse comparative des résultats de leurs recherches et réfléchir aux défis posés par leur propre travail aux cadres conceptuels dominants/hérités.

### **Le Directeur**

Pour chaque session, le CODESRIA nomme un directeur externe, pour assurer la direction de l'Institut. Les Directeurs sont des scientifiques de haut niveau réputés pour leur connaissance du thème de l'année, et pour l'originalité de leur point de vue sur la question. Ils sont recrutés sur la base d'une proposition et d'un plan de cours couvrant les questions et approches méthodologiques, les concepts clés essentiels à la compréhension du sujet d'un institut donné et le thème spécifique à étudier, une revue de la littérature complète élaboré pour exposer les lauréates aux différents courants théoriques et empiriques, une présentation avec divers sous-thèmes, études de cas et exemples comparatifs pertinents et de possibles questions de politiques qui mériteraient d'être gardées en mémoire pendant toute la durée du processus de recherche. Les candidats au poste de directeur doivent noter que si leur candidature est retenue, ils devront également:

- Participer à la sélection des lauréats;
- Identifier les personnes ressources pour aider à diriger les discussions et les débats;
- Concevoir les cours de la session, y compris la spécification des sous-thèmes;
- Faire une série de conférences et mettre à disposition une critique des papiers présentés par les personnes ressources et les lauréats.;
- Soumettre un rapport scientifique écrit de la session.

En outre, le Directeur devra (co-)éditer les versions révisées des articles présentés par les personnes ressources, en vue de les soumettre pour publications dans l'une des collections du CODESRIA.

Le Directeur devra également assister le CODESRIA dans la tâche d'évaluation des articles présentés par les lauréats pour publication dans un numéro spécial d'Afrique et Développement ou dans une monographie.

### **Les personnes ressource**

Les cours dispensés à l'Institut devraient offrir aux lauréats l'occasion d'approfondir leurs réflexions sur le thème du programme et sur leur propre sujet de recherche. Les personnes ressources sont, par conséquent, des chercheurs confirmés ou en milieu de carrière qui ont beaucoup publié sur le sujet, et qui ont une contribution importante à faire aux débats.. Il est attendu qu'ils fournissent des documents de cours qui serviront de sujet de réflexion pour pousser les lauréats à engager une discussion autour des cours et de la littérature générale disponible sur le thème.

Une fois sélectionnés, les personnes ressource doivent:

- Déposer une copie de leurs cours pour reproduction et distribution aux participants une semaine avant le début des cours;
- Donner leurs cours, participer aux débats et commenter les propositions de recherche des lauréats ;
- Revoir et soumettre la version révisée de leurs documents de recherche pour publication par le CODESRIA au plus tard deux mois après leur présentation.

### **Les lauréats**

Les candidates doivent être des chercheurs africains ayant terminé leur éducation universitaire et/ou professionnelle, avec une capacité prouvée de faire de la recherche sur le thème de l'institut. Les intellectuels actifs dans le processus politique et/ou dans les mouvements sociaux/organisations civiques sont aussi encouragés à candidater. Le nombre de places offertes par le CODESRIA pour chaque session des instituts est limité à quinze (15). Les chercheurs non-africains capables de trouver les fonds nécessaires à leur participation peuvent également candidater pour un nombre limité de places.

### **Candidatures**

Les candidatures pour le poste de Directeur devraient comprendre :

- une demande de candidature ;
- une proposition de quinze pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans le cours proposé et démontrant comment le cours sera original et répond aux besoins des potentiels lauréats, particulièrement en s'appesantissant sur les questions couvertes du point de vue des concepts et de la méthodologie, une revue critique de la littérature, et la gamme de points soulevés par le thème de l'institut.
- un curriculum vitae détaillé et actualisé, et
- trois écrits.

Les candidatures des personnes **ressources** devront comprendre:

- une demande de candidature ;
- deux publications ;
- un curriculum vitae ; et
- une proposition de cinq pages au plus, décrivant les questions qui seront couvertes dans le cours proposé.

Les candidatures des **lauréats** doivent comprendre :

- une demande de candidature ;
- une lettre indiquant l'affiliation institutionnelle;
- un curriculum vitae ;
- une proposition (deux copies de dix pages au plus), comprenant une analyse descriptive du travail que le candidat veut entreprendre, un résumé de l'intérêt théorique du thème choisi, et la relation du sujet et de la problématique et les intérêts du thème de l'institut 2004 ; et,
- deux lettres de référence de chercheurs connus pour leur compétence et leur expertise dans le domaine (géographique et scientifique) de recherche du candidat, avec leurs noms, adresses et téléphone, fax et emails.

Un comité indépendant composé d'éminents chercheurs des sciences sociales africains sélectionnera les candidats qui participeront à l'institut.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 30 juin 2004. L'institut se tiendra à Dakar, Sénégal du 2 au 27 août 2004.

Toutes les candidatures et questions devront être adressées à:

**CODESRIA Institut sur la Gouvernance Démocratique**  
**Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV**  
**BP 3304, Dakar, Sénégal**  
**Tel.: (221) 825 98 21/22/23 / Fax: (221) 824 12 89**  
**E-Mail: virginie.niang@codesria.sn**  
**Site Web: www.codesria.org**

## Programme de bourse pour la recherche approfondie

### Appel à candidature 2004

Le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) a le plaisir d'inaugurer le Programme de Bourses pour la Recherche Approfondie, session 2003 et invite les universitaires intéressés à soumettre leurs candidatures pour l'obtention de bourse.

#### **Objectifs**

Le Programme de Bourses pour la Recherche Approfondie a été conçu dans le but de renforcer et de promouvoir une culture de réflexion intensive et élargie chez les universitaires africains. Il est surtout destiné à la jeune génération d'universitaires africains post-doctoraux (titulaires du doctorat) désireux de mener une recherche approfondie sur un aspect donné de la réalité sociale africaine. Ce programme est ouvert aux candidats de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. Il apporte un soutien aux universitaires souhaitant définir de nouvelles orientations de recherche ou élargir des domaines de recherche déjà explorés, dans le but d'enrichir le niveau de connaissance sur les différents aspects des expériences historiques et contemporaines africaines. Les candidats sont libres de choisir le thème de leur choix et de spécifier la méthodologie qu'ils souhaitent adopter. Au cours du processus de sélection des candidats, l'accent sera mis sur le caractère original, novateur, des idées contenues dans les propositions. Les bourses seront attribuées sur une période d'un an. A la fin de cette période, un manuscrit de qualité devra être produit et soumis à évaluation, à des fins de publication. Pour l'année 2004, le Conseil attribuera dix bourses de 10 000 USD chacune.

#### **Admissibilité**

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat dans une discipline des sciences humaines ou sociales. Ils doivent avoir obtenu leur doctorat dans les cinq années précédant la date de soumission de la candidature. Les candidats qui n'ont pas encore obtenu leur doctorat mais qui ont acquis une solide expérience dans le domaine de la recherche pourront, exceptionnellement, postuler pour une bourse. Tous les candidats doivent être affiliés à une institution de recherche africaine.

#### **Éléments à fournir**

Les candidats postulant à une bourse doivent fournir les pièces suivantes:

##### *Proposition de recherche*

Le candidat devra fournir une proposition de recherche de 10 à 15 pages, présentant clairement le travail à entreprendre, la problématique qui le sous-tend, la pertinence de l'étude par rapport à la littérature existante, la méthodologie employée, les implications de l'approche méthodologique sur la recherche empirique à mener, ainsi que le résultat attendu. Nous recommandons vivement aux candidats de préciser l'originalité ou l'innovation que présente leur étude; un exposé détaillé des aspects épistémologiques de la recherche sera considéré à la faveur du candidat.

##### *Plan de travail*

Chaque bourse couvre une période d'un an, à partir de la date de réception de celle-ci. Chaque candidature sera accompagnée d'un programme détaillé étendu sur une période de 12 mois, à partir de la date de délivrance de la bourse.

##### *Budget*

Les candidats doivent présenter un budget détaillé plafonné à 10 000 USD, incluant les frais de recherche et de diffusion qu'ils pensent engager tout au long du programme de bourse. Le budget sera structuré de sorte à correspondre au mode de paiement du Conseil, consistant à payer 50% du montant de la bourse au moment de la signature du contrat, puis 25% après réception d'un rapport d'étape scientifique satisfaisant, enfin, 25% après réception de la version finale révisée des résultats de recherche. En plus des frais de recherche sur le terrain et des frais d'acquisition d'ouvrages, nous recommandons vivement aux candidats d'intégrer dans le cadre budgétaire de l'étude, les coûts de participation à une éventuelle conférence internationale en rapport avec leur domaine de recherche (le choix final de la conférence sera fait en collaboration avec le Département de la Formation et des Bourses du CODESRIA).

### Lettre de recommandation

Les dossiers de candidature devront inclure trois lettres de recommandation rédigées par des universitaires ayant une bonne connaissance du travail du candidat et pouvant témoigner de son affiliation institutionnelle. Les candidats devront, dans la mesure du possible, présenter au moins une lettre de référence d'un universitaire basé hors de son pays de résidence.

### Curriculum vitae

Chaque candidat devra fournir un curriculum vitae détaillé présentant clairement ses publications scientifiques, ainsi que ses différentes participations à des réseaux et activités de recherche.

### Processus de sélection

Toutes les candidatures reçues seront examinées par un Comité de Sélection Indépendant composé d'éminents universitaires. Nous communiquerons à tous les candidats les résultats du processus de sélection.

### Délai de réception des dossiers de candidature

Les candidatures doivent nous parvenir d'ici le 30 septembre 2004. Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante:

**CODESRIA**

**(A l'attention de Mme Virginie Niang)**

**BP 3304**

**Dakar, Sénégal**

**Tel : +221-825 98 22/23**

**Fax : +221-824 12 89**

**Email : virginie.niang@codesria.sn**

**Site Web : www.codesria.org**

AFRICA  
DEVELOPMENT  
AFRIQUE ET  
DEVELOPEMENT  
Vol. XXVI, Nos. 1&2, 2001



## Africa Development Afrique et développement

**Rédacteur en chef :** Francis Nyamnjoh

**Managing Editor :** Sulaiman Adebawale

**Editeur Assistante :** Khary Fall Cissé

### Contents/Sommaire

**Vol. XXVI, Nos. 1&2, 2001**

Security, Law and Order  
*Eboe Hutchful*

Violence and the Dynamics of Transition:  
State, Ethnicity and Governance in Kenya  
*Joshia O. Osamba*

Issues of Violence in the Democratisation Process in  
Uganda  
*Elijah Dickens Mushemeza*

Political Transitions, Crime and insecurity in Nigeria  
*Anthonia Ahonsi-Yakubu*

Ethnicity, Violence and Democracy  
*Machira Apollos*

Espace électoral et violence au Sénégal (1983-1993):  
l'ordre public otage des urnes  
*Alioune Badara Diop*

State and Ethno-Communal Violence in Nigeria: The  
Case of Ife-Modakeke  
*Oladoyin Anthony Mayowa*

Les forces armées et le maintien de l'ordre dans le  
contexte de transition démocratique au Cameroun  
*Bidima Innocent Bertin*

NGO-Government Relations: conflict and Co-operation  
in Development Management for Rehabilitation of  
Demobilised Soldiers: The Case of Eastern Trigray,  
Ethiopia  
*Zenebe Nega Bashaw*

An Anatomy of Violent Crime and Insecurity in Kenya:  
The Case of Nairobi, 1985-1999  
*Edwin A. Gimode*

Youths, Violence and the Collapse of Public Order in the  
Niger Delta of Nigeria  
*Charles Ukeje*

### Subscriptions/Abonnements

African Institutes/Institutions africaines	\$32 US
Non African Institutes/Institutions non africaines	\$45 US
Individual/Particuliers	\$30 US
Current individual copy / Prix du numéro	\$ 7 US
Back issues / Volumes antérieurs	\$10 US

# CODESRIA-SEPHIS

---

## Atelier sur les pratiques théoriques et méthodologiques en histoire sociale

### Appel à candidatures 2004

CODESRIA, en collaboration avec SEPHIS, organise un troisième atelier sur les pratiques théoriques et méthodologiques en histoire sociale du 8 au 28 mars 2003. (Cet atelier était initialement prévu du 22 septembre au 12 octobre 2003).

Cette réflexion comparative, focalisée sur les thèmes du travail, du genre, de la classe et de l'ethnicité, privilégie les régions suivantes : l'Amérique Latine et Centrale, l'Asie du Sud, les Caraïbes et l'Afrique.

L'atelier vise à regrouper dans un environnement stimulant une quinzaine de jeunes historiens (âgés de 25 à 35 ans) pour une durée de trois semaines. Ils partageront leurs expériences de recherche et auront ainsi l'opportunité d'améliorer leurs capacités théoriques et méthodologiques.

#### Contenus de l'atelier

Les lauréats discuteront des orientations théoriques et méthodologiques en Histoire sociale ainsi que sur leurs travaux en cours.

L'atelier sera dirigé par un(e) chercheur(se) confirmé(e) dans cette discipline. Quatre Historiens de renommée internationale, venus de différents pays du Sud, animeront, durant trois jours, des ateliers dans leurs domaines respectifs. L'anglais sera la langue de communication.

#### Hébergement et Excursions

L'atelier se tiendra à Dakar (au Sénégal, en Afrique de l'ouest) dans un cadre stimulant et plaisant. Le CODESRIA prendra en charge les frais de voyage et le transport local des participants. En outre, les lauréats bénéficieront d'une bourse substantielle pour couvrir leurs frais de séjour.

Des excursions et divertissements seront organisés pour rendre le séjour des participants plus agréable.

#### Éligibilité

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants inscrits en thèse dans les universités du Sud.

Dossiers de candidatures

Les demandes de candidature doivent comprendre les éléments suivants :

- un curriculum vitae académique (deux pages),
- une lettre attestant que le candidat est inscrit en thèse dans une université du Sud,

- une proposition de recherche qui présente la problématique et la méthodologie de recherche (4 pages maximum),

- un échantillon des travaux du candidat (un (ébauche) article, une (ébauche) proposition de recherche ou un (ébauche) chapitre de la thèse),

- une lettre du directeur de recherche expliquant l'importance et l'intérêt de cet atelier pour la recherche envisagée par l'étudiant.

Les demandes devront être rédigées en anglais. La date limite des dépôts est fixée au 15 décembre 2003. Un comité scientifique international sélectionnera les candidats avant le 30 décembre 2003. Les dossiers incomplets ou ceux envoyés par fax ou par e-mail ne seront pas pris en considération.

Les renseignements concernant l'atelier méthodologique peuvent être obtenus à partir :

- du site WEB de SEPHIS: <http://www.iisg.nl/~sephis>

- et celui du CODESRIA : <http://www.codesria.org>

Les demandes et les requêtes pour avoir plus d'informations devront être envoyées au CODESRIA à :

**Dr Ndèye Sokhna Guèye**

**Programme SEPHIS/CODESRIA**

**'Atelier Méthodologique pour jeunes historiens'**

**CODESRIA**

**Avenue Cheikh Anta Diop, angle Canal IV**

**B.P. 3304**

**Dakar, Sénégal**

**Fax : (221) 824 12 89**

**Tel. : (221) 825 98 22/23**

**E-mail : [ndeye.gueye@codesria.sn](mailto:ndeye.gueye@codesria.sn)**

**Ou: [sokhna75@hotmail.com](mailto:sokhna75@hotmail.com)**